act4nature international

GROUPE ADP

Augustin de ROMANET
*Président-Directeur Général*

# Engagements individuels du Groupe ADP dans act4nature international

## Présentation de l'entreprise

Premier groupe aéroportuaire mondial avec plus de 26 000 collaborateurs et 336 millions de passagers, le Groupe ADP conçoit et opère 26 plateformes aéroportuaires en Ile-de-France et dans le monde. Par son ancrage multi-local, en lien et au service des territoires, le Groupe ADP place au cœur de sa stratégie 2025 - Pioneers for Trust les parties prenantes avec une approche de gouvernance participative et une attention particulière pour ses territoires d'emprise. En Ile-de-France, les 3 aéroports du groupe représentent plus de 2 000 hectares d'espaces verts composés entre autres de milieux à forts enjeux telles que des zones humides et des prairies permanentes. Par ailleurs, dans un contexte urbain francilien particulièrement dense, ces prairies constituent un lieu de passage continu et discontinu (dit en « pas japonais ») entre plusieurs zones sensibles de biodiversité à l'échelle du territoire. Ces zones attirent et abritent une riche diversité de flore et de faune locale à patrimoniale ainsi que des espèces menacées, classées sur les listes régionales, nationales voire internationales en particulier une avifaune remarquable observée parfois et pouvant constituer plus d'une centaine d'espèces par aéroport.

En tant que gestionnaire aéroportuaire, le Groupe ADP peut également être amené à endosser la responsabilité de gestionnaire de foncier et développeur de projets de construction. Les plateformes aéroportuaires sont composées de surfaces urbanisées de différents types : voies de circulation de véhicules, voies et pistes de circulation avions, bâtiments tertiaires, parkings, infrastructures enterrées, bâtiments de production d'énergie, etc. Il peut s'agir d'espaces destinés aux activités du Groupe ADP ou d'espaces mis à disposition pour des acteurs de l'écosystèmes aéroportuaires (cargo, bureaux de compagnies aériennes, opérateurs ou services en escale, hôtels, etc.). Le Groupe ADP, via ses différentes filiales, détient des activités de vente et services à la clientèle passagers (boutiques et restaurants, etc.), des activités de tourisme à Paris intra-muros, des activités IT, etc.

Le Groupe ADP s'engage à déployer une politique Biodiversité sur ses activités directes ainsi que sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (transport aérien, commerces, restaurant, communes riveraines, etc.), en France et à l'international.

## Analyse de matérialité

Les premiers résultats de notre analyse de double matérialité RSE Groupe réalisée en 2023 présentent la biodiversité comme l'un des enjeux matériels majeurs du Groupe ADP.

En 2021, le Groupe ADP a réalisé une étude Dépendances et Impacts[1] à la Biodiversité selon la méthode ENCORE sur le périmètre des aéroports parisiens. Parmi les dépendances identifiées du groupe se trouvent dans l'ordre d'importance l'eau, puis le sable, le bois et les fibres naturelles.

Les impacts principaux du groupe sont liés aux métiers d'exploitation[2] sur les scopes 1 et 3 confondus (90% du total des impacts identifiés). L'impact principal du scope 1 se matérialise par une pression sur l'occupation des sols liés majoritairement aux métiers d'exploitation, puis dans une moindre mesure aux métiers d'immobilier.

L'étude révèle également le rôle essentiel que doit jouer le Groupe ADP sur l'ensemble de la chaîne de valeur aéroportuaire (>85% de l'impact global est lié à son scope 3). Les pressions principales exercées par notre scope 3 sont l'aggravement du changement climatique, la détérioration de la qualité de l'air liés aux activités émettrices (transport aérien, trafic routier, etc.) et le changement d'usage des sols liés aux métiers de production et d'acheminement d'énergie. De plus, l'étude montre qu'en tenant compte de l'amont des commerces (scope 3), celui-ci deviendrait notre plus grand impact sur la biodiversité.

Si la mesure des impacts liés aux espèces exotiques envahissantes est complexe, le Groupe ADP a conscience de son rôle à jouer, en particulier sur son scope 3.

## Articulation avec les engagements act4nature précédents

Premièrement, le Groupe ADP a placé au cœur de ses priorités la sensibilisation et la mobilisation des équipes-métiers et des décideurs sur les sujets de biodiversité. Aussi, le groupe a renforcé un réseau interne de référents biodiversité composée maintenant de 50 membres, représentant 17 entités. Ce réseau a été mobilisé pour l'élaboration des nouveaux engagements act4nature afin de garantir l'adhésion et faciliter leur déploiement. Les résultats ont par la suite été partagés avec l'ensemble des Comités de Direction et seront soumis à leur approbation à la fin du processus de relecture act4nature.

Ce renouvèlement des Engagements Biodiversité marque un tournant pour le Groupe ADP. Grâce à la réalisation en 2021 de l'étude Dépendances et Impacts, pour la première fois, le Groupe ADP se dote d'Engagements structurés autour de ses dépendances et impacts. L'année 2025 sera marquée par l'élaboration de la prochaine stratégie groupe et le Groupe ADP aspire à renforcer l'ambition biodiversité. Les Engagements act4nature constitueront une base solide pour ce travail futur. Le groupe souhaite s'engager au-delà de la conformité réglementaire avec l'ambition de s'aligner sur les cadres politiques internationaux, européens et nationaux, tels que l'Accord-cadre de Kunming-Montréal et la Stratégie Européenne de Biodiversité. Pour ce faire, le groupe élargira et actualisera son étude Dépendances et Impacts, évaluera les risques et opportunités de biodiversité sur ses activités, travaillera à la résilience de son modèle économique, avec comme objectif de consolider des orientations stratégiques sur la base d'une trajectoire « *No net loss and net gain on biodiversity* ».

Par analogie avec la stratégie française de biodiversité, les 20 Engagements Biodiversité du Groupe ADP se structurent autour des quatre axes suivants :

**Axe 1 : PRÉSERVER** les milieux naturels à enjeux présents sur les aéroports en concordance avec les continuités écologiques.

**Axe 2 : REDONNER** à la biodiversité de l'espace dans les milieux urbanisés et développer des modèles de construction sobres.

**Axe 3 : MOBILISER** les acteurs de la communauté aéroportuaire et au-delà pour réduire les pressions de notre chaîne de valeur.

**Axe 4 : ÉLEVER** la biodiversité au niveau stratégique, et développer les outils de gouvernance adaptés pour la piloter.

## Engagements individuels

| Lien engagements communs | Engagement | Description engagement SMART | Périmètre d'activité[3] | Indicateur | Objectif mesurable | Échéance |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Axe 1 : PRÉSERVER les milieux naturels à enjeux présents sur les aéroports en concordance avec les continuités écologiques** | | | | | | |
| 3 | **1.1 Mesurer la biodiversité** | Observer, recenser et caractériser la biodiversité présente sur nos sites | France<br>International | Un Atlas de Biodiversité à jour sur chaque plateforme | 1 / plateforme / an<br>1 / plateforme | Dès 2025 et en continu<br>D'ici à 2027 |
| | | Cartographier, évaluer et suivre l'état de la biodiversité à l'échelle opérationnelle et stratégique | Corporatif | Un outil interactif de pilotage de la biodiversité, commun aux plateformes aéroportuaires comprenant un indicateur global de biodiversité[4] | 1 outil | Déploiement dès 2026 |
| 1<br>5 | **1.2 Préserver les milieux à enjeux** | Dédier des espaces à la biodiversité | France | Taux des surfaces dédiées à la biodiversité[5] | Garantir 25 % et tendre vers 30 % | Dès 2025 et en continu |
| 1<br>5 | **1.3 Gérer durablement** | Maintenir, améliorer et déployer des pratiques de gestion raisonnée différenciée de nos milieux semi-naturels | International | Taux des plateformes utilisant un plan de gestion différenciée des espaces verts : fauche tardive, désherbage manuel, paillage, etc. | 100 % des plateformes[6] | Fin 2026 |
| | | Réduire les pollutions chimiques | France | Taux de nos plateformes en Zéro phytosanitaire sur l'ensemble de notre périmètre de responsabilité[7] | 100 % des plateformes en zérophyto | Dès 2025 et en continu[8] |
| | | Améliorer nos connaissances sur les pollutions lumineuses | France | Réalisation des protocoles de sciences participatives pour mieux connaître les pollinisateurs nocturnes | 1 / plateforme | Dès 2025 |
| | | Réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes | France | Cartographie et plan d'actions associé au traitement des Espèces Exotiques Envahissantes | 1 / plateforme | Dès 2026 et en continu |
| 1<br>5 | **1.4 Cohabiter en sécurité** | Améliorer nos connaissances sur le comportement de l'avifaune pour prévenir les risques de sécurité aéronautique | France | Accompagnement des équipes du péril animalier à la mise en place d'actions favorables à la biodiversité en concordance avec la sécurité aérienne | 1 / plateforme | Entre 2025 et 2030 |
| | | Mise en place d'actions de prévention du risque animalier préservant la biodiversité | France<br>International | Taux des aérodromes mettant en place des pratiques de prévention du risque animalier respectant la préservation des espèces[9] | 100 % | En continu<br>Dès 2028 |
| 1<br>3<br>5<br>7 | **1.5 Favoriser la cohérence territoriale** | Améliorer et partager nos connaissances sur la biodiversité présente sur les territoires pour soutenir la préservation et le développement des corridors écologiques | France | Production d'une cartographie commune à l'échelle du territoire des trames vertes et bleues | 1 cartographie commune / plateforme | Fin 2028 |
| | | Améliorer nos connaissances sur les enjeux de bruit sur la biodiversité | Corporatif | Veille scientifique pour caractériser les impacts sonores sur la biodiversité territoriale | 1 veille menée | Fin 2028 |
| **Axe 2 : REDONNER à la biodiversité de l'espace dans les milieux urbanisés et développer des modèles de construction sobres** | | | | | | |
| 3 | **2.1 Intégrer les enjeux de biodiversité dans les projets** | Intégrer les enjeux de biodiversité dans nos projets dès l'étape de conception, tout au long du cycle de vie de l'ouvrage, ainsi que dans les outils et procédés internes de pilotage sobre de projet | France | Déploiement des standards environnementaux de performance sur la thématique biodiversité dans les projets | 10 % | Dès 2026 |
| 6 | **2.2 Réduire l'impact de l'étalement urbain en accueillant la biodiversité dans les ouvrages** | Réduire les risques d'inondations par des solutions fondées sur la nature | France | Intégrer des projets de végétalisation dans la démarche de perméabilisation | 100 %*<br>**sur les projets éligibles* | Dès 2025 et en continu |
| | | Accueillir la biodiversité dans les ouvrages par la végétalisation des espaces et la création d'habitats | France | Réalisation de projets d'intégration de la végétalisation et d'accueil de la faune sur les surfaces bâties[10] | 1 / an par plateforme | Dès 2025 |
| 6 | **2.3 Restaurer les milieux** | Restaurer les milieux, redonner à la nature des espaces et enrichir la biodiversité présente sur nos plateformes et à proximité | Corporatif | Nombre de projets de restauration biodiversité*<br>**hors projet de compensation dans le cadre de la démarche réglementaire ERC* | 1 projet / an par plateforme<br>1 | À partir de 2025 et en continu |
| 6<br>9 | **2.4 Accompagner l'innovation en faveur de la biodiversité** | Accompagner l'innovation en faveur de la biodiversité, et le développement de solutions fondées sur la nature (NBS) | Corporatif | Lancement d'un prix de l'innovation spécial biodiversité | 1 | Entre 2025 et 2030 |
| **Axe 3 : MOBILISER les acteurs de la communauté aéroportuaire et au-delà pour réduire les pressions de notre chaîne de valeur** | | | | | | |
| 2<br>4<br>9 | **3.1 Intégrer la biodiversité dans les achats** | Accompagner par une approche partenariale notre chaîne de valeur amont pour intégrer la biodiversité dans les achats | Corporatif | Taux de fournisseurs des secteurs à impact pertinents[11] engagés dans une démarche biodiversité lors des renouvèlements de contrat | 100 % | D'ici à 2027 |
| | | Elever les standards en matière de biodiversité dans les prescriptions de nos achats | Corporatif | Intégration de clauses de marché et de vigilance biodiversité dans les marchés pertinents[12] lors des renouvèlements de contrat, en particulier concernant la propagation d'Espèces Exotiques Envahissantes | 100 % des nouveaux marchés pertinents | À partir de 2027 |
| 2<br>4<br>8 | **3.2 Accompagner nos marques, boutiques et restaurants** | Accompagner nos marques boutiques et restaurants destinées aux clients finaux et soutenir leurs partenaires pour monter en compétences, structurer leur démarche biodiversité et se coordonner avec leur chaîne de valeur | Corporatif | Mobilisation des marques autour d'une charte pour de la préservation du vivant[13] | 100 % marques corporate ont signé la charte | D'ici à 2026 |
| 2<br>4<br>7<br>9 | **3.3 Sensibiliser les passagers** | Dialoguer avec les compagnies aériennes autour de l'effondrement de la biodiversité pour favoriser les bonnes pratiques en particulier concernant le trafic d'espèces sauvages | Corporatif | Création d'un groupe de travail interne sur le transport d'espèces sauvages[14] | 1 groupe | Dès 2025 et en continu |
| | | Sensibiliser les passagers et mobiliser à l'effondrement de la biodiversité, en particulier concernant le transport d'espèces sauvages, pour favoriser les bonnes pratiques | Corporatif | Réalisation d'actions de sensibilisation à destination des passagers | 1 / an | Dès 2027 |
| 8 | **3.4 Sensibiliser et mobiliser les collaborateurs** | Sensibiliser et mobiliser les collaborateurs, depuis les instances stratégiques jusqu'à la formation des équipes-métier afin d'assurer la montée en compétence en faveur de l'intégration de la biodiversité dans nos activités | Corporatif | Chaque entité du Groupe reçoit une sensibilisation ou formation à la biodiversité[15] | 100 % | D'ici à 2027 |
| 2<br>4<br>9 | **3.5 Se coordonner avec les acteurs de la communauté aéroportuaire** | Se coordonner avec les acteurs de la communauté aéroportuaire, contribuer à la sensibilisation, la mobilisation et l'accompagnement des acteurs économiques et institutionnels de la communauté aéroportuaire en particulier les occupants de fonciers*<br>**incluant les compagnies aériennes occupantes de foncier* | France | Taux d'intégration de standards biodiversité dans les contrats renouvelés avec les locataires de foncier[16] | 100 % | Dès 2026 |
| 2<br>4<br>7<br>8<br>9 | **3.6 S'ancrer dans les territoires et sensibiliser les riverains** | Sensibiliser les riverains en particulier les jeunes et scolaires pour promouvoir les bonnes pratiques et faire connaître les enjeux de biodiversité de l'aéroport | France | Nombre de territoires sensibilisés sur les enjeux biodiversité[17] | 3 / an | Dès 2025 et en continu |
| | | Tisser du lien avec les municipalités de nos territoires riverains autour de nos enjeux communs de biodiversité | France | Signature d'une charte commune avec les territoires autour des enjeux de biodiversité | 1 / plateforme | D'ici à 2027 |
| **Axe 4 : ÉLEVER la biodiversité au niveau stratégique, et développer les outils de gouvernance adaptés pour la piloter** | | | | | | |
| 1<br>3<br>10 | **4.1 Valoriser la biodiversité à l'échelle stratégique** | Valoriser la biodiversité à l'échelle stratégique, en améliorant la quantification financière des enjeux et en assurant le financement de nos engagements biodiversité | Corporatif | Une cartographie et une étude des incidences financières de biodiversité | 1 | D'ici à 2026 |
| 1<br>2 | **4.2 Coconstruire avec nos parties prenantes** | Coconstruire avec nos parties prenantes la stratégie biodiversité, la promouvoir et créer l'adhésion autour de celle-ci sur l'ensemble de notre chaîne de valeur | Corporatif | Présentation des engagements Biodiversité au comité de parties prenantes externes. Et suivi des enjeux environnementaux[18] | 1 présentation<br>1 suivi annuel[19] | Fin 2025<br>De 2025 à 2030 |
| 1 | **4.3 Améliorer les liens entre climat et biodiversité dans nos politiques** | Réduire la pression climatique de nos activités sur la biodiversité | Corporatif | Prise d'engagements sur le Zéro Emission Nette sur les activités directes et la chaîne de valeur à horizon 2050 | Certification SBTi obtenue | 2025 et en continu |
| | | Améliorer l'intégration de la biodiversité dans nos politiques climatiques, entre autres en assurant une analyse des enjeux biodiversité dans nos engagements climat | Corporatif | Taux de projets de compensation carbone ayant fait l'objet d'une analyse critique de leurs externalités | 100 % | Dès 2025 et en continu |
| | | | Corporatif | Intégrer des solutions fondées sur la nature dans l'élaboration des plans d'atténuation et d'adaptation au changement climatique | 1 plan d'action partagé | Dès 2026 |
| 1<br>5<br>10 | **4.4 S'aligner sur les cadres institutionnels** | S'aligner sur des cadres institutionnels, en inscrivant nos actions au sein d'initiatives et standards de référence à l'échelle internationale, européenne et nationale | Corporatif | Evaluation de la mise en œuvre d'une trajectoire de Zéro perte Nette de Biodiversité alignée aux accords de Kunming-Montréal | 1 évaluation | D'ici à 2026 |
| 9 | **4.5 Soutenir la biodiversité par la philanthropie** | Soutenir la biodiversité par la philanthropie, au travers de projets de recherche et d'initiatives territoriales qui visent la protection de la biodiversité et l'éducation des jeunes public | Corporatif | Un projet de mécénat financé actif tous les ans | 1 projet / an | Dès 2025 |

1 L'étude Dépendances et Impacts est divulguée dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 (URD) en page 305.
2 Les métiers d'exploitation aéroportuaire sont définis par les activités et des services nécessaires au bon fonctionnement d'un aéroport. Cela inclut la gestion, l'entretien, et la coordination des infrastructures, les services aux passagers et clients, les services aux avions, la gestion des flux de trafic, passagers et marchandises, ainsi que la sécurité et la sûreté.
3 Le périmètre est défini de la manière suivante :
France, représente les 3 directions de plateformes franciliennes de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget.
International, comprend l'ensemble des plateformes aéroportuaires consolidées financièrement.
Corporatif, comprend le périmètre de la consolidation financière sur les entités matérielles des sujets adressés.
Certains engagements s'adressent plus spécifiquement à la France par souci de prise en compte d'une différence de contexte réglementaire, économique et de périmètre de responsabilité pour les aéroports internationaux. Par ailleurs, le Groupe ADP privilégie une démarche d'accompagnement progressif des filiales internationales, ainsi le niveau d'ambition sollicité peut varier en fonction de leur date d'intégration dans le groupe.
4 Le Groupe ADP, soutenu par la Commission Européenne, travaille, depuis 2021, au développement d'un outil innovant de pilotage opérationnel et stratégique de la biodiversité dédié au secteur aéroportuaire. L'outil répondra à la fois à des besoins de consolidation de données pour favoriser la mesure d'impacts sur la biodiversité des aéroportuaires et améliorer le pilotage et les prises de décisions opérationnelles en faveur de celle-ci.
5 Le Groupe ADP gère sur ses plateformes des milliers d'hectares d'espaces verts et de prairies aéronautiques, reconnus prairies permanentes par la Stratégie Nationale de Biodiversité. Il s'agit de surfaces inscrites au plan masse sur lesquelles le Groupe ADP s'engage à ne pas construire et à appliquer un plan de gestion raisonnée sur la période d'Engagement. Le Groupe ADP cherchera en priorité à préserver les milieux classés ou identifier comme milieux à enjeux selon les observations d'espèces réalisés dans le cadre de ses atlas.
6 Les plateformes franciliennes sont invitées par cet engagement à actualiser et maintenir des plans de gestion différenciée. Les plateformes internationales sont quant à elles invitées à concevoir et mettre en œuvre leur plan de gestion différencié. Les plans de gestion différenciés sont essentiels à la préservation des espèces. Ils favorisent la cohabitation entre les espèces et les métiers aéroportuaires en permettant la création d'habitats et le maintien de leur qualité écologique, ainsi que la mise en place de pratiques permettant de réduire les pressions sur la biodiversité.
7 Le périmètre de responsabilité du Groupe ADP comprend l'ensemble des surfaces sur les plateformes détenues majoritairement par le groupe au périmètre financier consolidé et dont la gestion a été déléguée dans sa totalité à Groupe ADP. Cet engagement est pris par Groupe ADP sous réserve de respect des enjeux sanitaires, de sécurité et de sureté lié aux métiers d'exploitation aéroportuaires, notamment la collaboration avec les délégations gouvernementales en charge de ses pratiques.
8 Les plateformes franciliennes ont atteint le zéro-phytosanitaire en 2015 pour Paris-Orly, 2023 pour Paris-Le Bourget et 2024 pour Paris-Charles de-Gaulle. Leur engagement est de maintenir la qualité des pratiques afin d'éviter toute nouvelle pollution des prairies et espaces verts. La mise en œuvre de la démarche Zérophyto a nécessité de nombreux changements de pratiques pour les équipes de gestion espaces verts et l'apparition de nouveaux défis de gestion. Le Groupe ADP s'engage également à promouvoir ses pratiques auprès d'autres acteurs aéroportuaires.
9 Les pratiques de prévention du risque animalier respectant la biodiversité sont diverses. Il peut s'agir de pratiques d'effarouchement sonore ou visuel, ou des pratiques de diversion par la renaturation de surfaces attractives pour éloigner les espèces à risque des pistes. Il n'est pas possible de produire une liste exhaustive des espèces à risque, car celles-ci varient d'une plateforme à l'autre et selon les écosystèmes concernés. Le Groupe ADP s'engage sous réserve de détenir la responsabilité de la gestion de ce service. Pour certains aéroports, ce service peut être attribué à des délégations étatiques.
10 Ici, il s'agit de travailler à la fois à l'accueil de la biodiversité en favorisant les habitats dans les espaces urbanisés. Le Groupe se penchera sur des solutions d'accueil à la fois de la flore par exemple des projets de végétalisation de micro-espaces (toitures, murs, bordures de bâtiments), des projets de maintenance écologiques des espaces verts (multi-stratification, essences locales voire locales sauvages, essences adaptées au changement climatique). Ainsi que des pratiques pour favoriser l'accueil de la faune : nichoirs, choix de matériaux à cavité, vitrage adapté à l'avifaune, abris à insectes, fauche tardive.
11 Selon les secteurs définis par la SNB, le rapport joint IPBES-GIEC et les résultats de l'étude Dépendances et Impacts du Groupe ADP, incluant les achats de sable, bois, fibres naturelles.
12 Incluant les marchés espaces verts et les secteurs pertinents identifiés par la SNB, le rapport joint IPBES-GIEC et les résultats de l'étude Dépendances et Impacts du Groupe ADP.
13 La charte sera co-écrite par la Direction Développement Durable et la Direction Clients, en concertation et mobilisation avec les Joint-Venture Extime. La Charte visera à adresser les enjeux matériels identifiés en matière de préservation du vivant tels que la consommation responsable, la pollution plastique ou encore l'alimentation durable. Le Groupe organisera annuellement des rencontres de suivi des avancées des marques signataires.
14 Le Groupe ADP s'engage à maintenir du lien par l'animation d'un groupe de travail avec ses parties prenantes internes pertinentes (entités bagage, parcours passagers) afin de les sensibiliser autour des enjeux de biodiversité en particulier concernant le transport d'espèces sauvages. Le groupe de travail inclura ponctuellement des parties prenantes externes. A noter, que le Groupe ADP participe déjà à plusieurs groupes de travail afin de se coordonner pour limiter le transport d'espèces sauvages. Ces groupes de travail incluent, entre autres, la Direction Générale des Douanes, Air France, l'IUCN ainsi que le WWF.
15 Le Groupe est composé de 28 000 collaborateurs répartis dans 15 directions, avec pour chacune d'entre elle 3 à 10 départements. L'engagement porte sur les directions qui auront la charge d'identifier les départements et / ou collaborateurs pertinents. Les sensibilisations pourraient prendre la forme de visites terrains, fresques, actions d'engagements citoyen, e-learning, séminaire ou encore café environnement.
16 Ici, les standards devront être adaptés en fonction aux enjeux des acteurs. Parmi, les locataires de foncier, on peut retrouver entre autres, des groupes hôteliers, des compagnies aériennes, des centres de tri postaux, du cargo. Les enjeux abordés porteront notamment sur la maintenance et l'entretien des bâtiments de manière plus écologique, l'alignement sur des standards communs en matière de plan de gestion différenciée ou encore la démarche zéro phytosanitaire.
17 Le Groupe a organisé en 2024 la première édition des Rencontres des Territoires pour la Biodiversité de Paris-Charles de Gaulle. Cette initiative a permis de réunir les élus des communes des territoires autour de la plateforme afin de partager autour de nos enjeux communs de biodiversité. Par ailleurs, les Maisons de l'Environnement de nos plateformes organisent des journées de rencontres, de visites des prairies, d'animations et de conférences à destination des riverains et des scolaires. Ces événements offrent des espaces d'échanges avec nos riverains. Le Groupe ADP s'engage à dédier certains de ses événements spécifiquement aux enjeux environnementaux et de biodiversité.
18 Le Comité des parties prenantes du Groupe ADP réunit 16 experts, issus de différents environnements, au sein duquel la Directrice de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité. A entre autres participé à la rédaction du livre blanc sur la biodiversité pour guider le Groupe à améliorer sa prise en compte des enjeux. Plus d'information disponible sur l'URD 2023, p. 60.
19 Le Groupe ADP s'engage à soumettre au regard ses Engagements biodiversité à son Comité des Parties Prenantes, puis 1 fois par an à présenter un enjeu environnemental spécifique pour assurer avec eux le suivi des sujets.